Le 09/11/2020

Motion des représentants des personnels d’enseignement et d’éducation

 Nous avons pris connaissance du protocole national et de sa déclinaison locale le jeudi 29 octobre au soir, protocole proclamé « renforcé » pour une rentrée deux jours ouvrés plus tard, le lundi 2 novembre.  Protocole « renforcé » qui n’en est pas un. En effet, après lecture, nous faisons le constat de l’insuffisance des mesures de renforcement proposées :

- le maintien de 27 élèves par classe ne permet pas la distanciation physique,

- l’aération rendue impossible avec des fenêtres qui s’ouvrent en oscillo-battant et qui ne permettent pas la ventilation efficace des salles,

-le nettoyage des points contacts renforcé impossible, au regard du sous-effectif des personnels ATTE,

- le non brassage rendu impossible avec le maintien des groupes langues, l’inclusion des élèves ULIS sur d’autres niveaux, le latin, le grec, l’AS, les permanences, le CDI, la natation...

-les masques non fournis ce jour aux enseignants, et quid des masques DIM distribués en début d’année aux enseignants, désormais reconnus toxiques ?

- le système 1 classe,1 salle  ne permet plus la pratique de certaines disciplines dans des salles spécialisées dévolues (sciences, arts plastiques, musique, technologie), expose davantage les enseignants au risque d’attraper le virus, inflige à certains élèves de suivre les cours dans de mauvaises conditions (tabourets hauts, paillasses), et pose de graves problèmes de sécurité durant les intercours. De plus, ce système accroît la pénibilité de nos conditions de travail.

-en EPS, le risque de contamination est maximal avec des élèves sans masque. Quand un élève est positif, les élèves sont cas contact car ils n’ont pas de masque. Ils devraient être testés ! De plus, la distanciation demandée est impossible au regard des installations et des équipements, et le brassage avec d’autres niveaux voire établissements est inévitable.

 Force est de constater que dans cette situation, nos conditions de travail sont fortement dégradées . Toute la communauté éducative et d’encadrement est impactée et potentiellement à risque (infirmière à temps partiel, vie scolaire, personnel de cantine…).Les personnels d’enseignement et d’éducation ont pris toute leur part dans la gestion de la crise et ne sauraient être les oubliés de la protection sanitaire comme des revalorisations salariales.

Il est temps que notre employeur exerce son devoir de protection, à défaut de considération !

Nous sommes toujours en attente d’une manifestation concrète de reconnaissance et de respect.

 Le Ministre déclarait avant l’été que dans le cas d’une circulation active du virus , le système des demi groupes serait reconduit car « pédagogiquement favorable ». Nous pensions naïvement que l’hypothèse 1 du plan de continuité pédagogique serait remis en place dans le protocole renforcé, conformément également aux recommandations du Conseil Scientifique du 26 octobre 2020.

 Nous exigeons que la sécurité des élèves et de leur famille ainsi que celle des personnels soit assurée, et notamment que la distanciation physique soit respectée par la mise en place d’un enseignement en présentiel par demi-groupes.